

La gazette de Jouy

Le journal d'information de Jouy-sur-Morin

OCTOBRE 2012
NUMERO #7

Au coeur du pays des deux Morin ...

LA LETTRE DU MAIRE

Editorial

par Luc Neiryck.

Une nouvelle saison qui démarre sur les chapeaux de roue avec la venue de **Banc Public** (ci-contre et en page 7), la rentrée des classes et des associations (page 6), la journée du Patrimoine ou encore celle des commerçants et artisans, le repas des Anciens ... bref une fin d'année 2012 **dynamique** qui laisse présager une nouvelle année 2013 tout aussi remplie avec, en ligne de mire, le **Plan Local d'Urbanisme** (voir en page 4 et 5).

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent moment en compagnie de ce numéro 7 de La Gazette de Jouy.

L.N

SOMMAIRE

- ♦ Editorial 1
Par Luc Neiryck.
- ♦ L'écho du Conseil 2
- ♦ Vie de la commune 3
- ♦ Dossier spécial Urba 4/5
Plan Local d'Urbanisme
Assainissement
- ♦ Les associations 6
- ♦ Ca bouge à Jouy ! 7
Banc Public en concert !
- ♦ Etat Civil 8



JOUY-SUR-MORIN

AU FOYER COMMUNAL

SAMEDI 3 NOVEMBRE

à 20H30



10 € / gratuit pour les - de 18 ans
réservations : 01.64.04.93.30 / 06.16.10.50.51

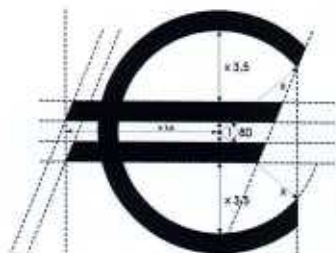


concert organisé par La Chanterelle, en partenariat avec la mairie de Jouy-sur-Morin

● L'ECHO DU CONSEIL.

[Délibération n° 2012-17] Taux des 3 taxes locales

Taxe d'habitation
6,54 %
Taxe sur le foncier bâti
13,06 %
Taxe sur le foncier non bâti
32,84 %



[Délibération n° 2012-07] Réhabilitation de la passerelle et du lavoir de la Tannerie.

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention au titre de la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2012 pour la réfection de la passerelle ainsi que du lavoir au lieu dit la Tannerie.

Réponse de la Sous-Préfecture en date du 29 juin 2012 **Avis défavorable** au titre de l'année 2012, le dossier pourra être représenté ultérieurement en fonction des priorités définies par la municipalité.

Achat d'un broyeur.

Afin de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien de nos espaces verts, la commune a fait l'acquisition cette année d'un broyeur Bugnot BVE 55.



Achat d'une armoire réfrigérée pour le foyer communal.

Dans le cadre du programme d'amélioration des bâtiments et espaces publics, la mairie vient de passer commande d'une armoire réfrigérée double porte pour un montant d'achat de 1870 € HT ...



[Délibération n° 2011-102] Taxe d'aménagement

Cette taxe d'aménagement vient se substituer à l'ancienne **Taxe locale d'équipement (TLE)** ainsi qu'à d'autres participations telles que la **Participation pour Voirie et Réseaux (PVR)** ou encore la **Participation pour Raccordement à l'égout (PRE)**.

Le Conseil Municipal décide d'instituer le taux de **3,5 %** sur l'ensemble du territoire communal.

[Délibération n°2011-15] Préemption urbain.

Conformément aux articles L.211-1 et suivants et R.211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, la commune décide d'instaurer un droit de préemption urbain simple pour l'ensemble du bourg et des hameaux attenants (*continuité urbaine*).

● AMÉNAGEMENT SALLE COMMUNALE.



... et de la même manière, le coin cuisine de la Maison des Associations a récemment été aménagé.

Une série de meubles de rangement ainsi qu'un plan de travail permettent désormais aux utilisateurs de la salle de bénéficier d'un véritable endroit pour préparer, ranger, s'organiser ...



[Délibération n° 2012-36] Tarifs périscolaire 2012

Cantine : 3,95€ / repas.
(1,50€ accueil enfant P.A.I.)

Garderie

Pour 1 enfant.....	3,00€
Pour 2 enfants.....	2,65€
Pour 3 enfants.....	2,35€

[Délibération n°2012-59] Classe de Neige 2013.

Ce n'est pas une mais deux classes (*CE2-CM2 et CM2*) qui partiront cette année en classe de neige !

Une convention a donc été passée avec la société **Challet & Jeunesse à Méribel** pour un séjour du 21 janvier au 1er février 2013. Coût de l'opération **33 500€** pris en charge pour moitié par la commune, l'autre moitié restant à la charge des parents (*soit 369,00 € par famille*).

Nous leur souhaitons d'ores et déjà un excellent séjour.

[Délibération n° 2011-103] Rue Denis Mercier.

Considérant que l'actuelle *Rue de la Cave* est coupée en son milieu par la *Rue des Réservoirs* et que seule la partie allant de la *Rue de Bel Air* à la *Rue des Réservoirs* a une voirie, le Conseil Municipal décide de modifier la dénomination du chemin rural dit "*Rue de la Cave*" situé entre la *Rue de Rebaix* et celle des *Réservoirs* et de le renommer **Rue Denis Mercier**, en hommage à M. Denis Mercier qui fut Sapeur Pompier volontaire sur la commune, mort en service.

● BOULANGERIE



C'est avec une grande joie que nous avons appris le classement à la **quatrième place** du concours de la meilleure baguette de Seine-et-Marne de notre boulangerie **L'Épi Doré !**

Le diplôme trône maintenant fièrement à côté des "trois sourires" obtenus lors de la dernière Journée Nationale du Commerce de Proximité (voir photo ci-dessous).

Dans la foulée, la boulangerie se pare désormais d'une magnifique nouvelle vitrine ... allez vite leur rendre visite !

Encore une fois, toutes nos félicitations à **Alexandre & Alexandra**.



● RECEPTION TNT

Vous l'avez certainement constaté à maintes reprises, la réception de la télévision (TNT HD) est actuellement très perturbée.

Sont souvent concernées, les chaînes France3, M6, Arte, W9 ... Un jour, la réception est possible mais dès le lendemain, plus rien !



La municipalité a donc contacté le diffuseur, *Télévision de France (TDF)*, qui exploite l'antenne relais de Beauchien. Celui-ci a procédé à quelques vérifications et réglages, fait changer certains appareillages et nous a informé que la situation devait être revenue à la normale.

Or il n'en est rien. La réception de certaines chaînes de la TNT est toujours aussi chaotique.

A notre demande, M. Christian Jacob, député de notre circonscription, a donc adressé un courrier de réclamation au président de TDF. Ce dernier nous répond qu'il met tout en œuvre pour que ces dysfonctionnements cessent et qu'un formulaire en ligne est disponible pour les usagers afin de faire remonter le plus rapidement possible les incidents à ses services techniques :

<http://www.diffusion.tdf.fr/formOrdonnanceur.php>



N'hésitez donc pas à remplir ce formulaire à chaque fois que vous constaterez un défaut de réception.

La mairie reste néanmoins vigilante quant à la conclusion de ce dossier.



● SITE INTERNET DE LA MAIRIE.

Le site Internet de la commune changera d'adresse et d'apparence prochainement, l'adresse du site Internet communal deviendra alors :

<http://www.jouy-sur-morin.fr>

Une redirection sera mise en place de telle sorte que les internautes se rendant à l'ancienne adresse (<http://jouysurmorin.free.fr>) soient automatiquement redirigés vers la nouvelle.

Côté design, pas de révolution mais un graphisme remanié qui évoluera progressivement jusqu'à l'été prochain pour une interface plus dynamique et conviviale.

Vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter régulièrement le site de la commune. Cet outil, désormais indispensable, s'avère parfaitement adapté à la communication municipale, à la fois réactif et très flexible dans son utilisation.



● LE PLAN LOCAL D'URBANISME, *par Roger Malvy.*



“En France, le plan local d’urbanisme (*PLU*) est le principal document d’urbanisme de planification de l’urbanisme au niveau communal ou éventuellement intercommunal. Il remplace le plan d’occupation des sols (*POS*) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite loi SRU1.

Le PLU est régi par les dispositions du code de l’urbanisme, essentiellement aux articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants.”

[source : Wikipédia]

Le Plan d’Occupation des Sols (*P.O.S*) en vigueur sur la commune de Jouy-sur-Morin date de 1983 ! Aucune révision générale n’est intervenue depuis cette date et seules quelques modifications partielles ont vu le jour.

Dans son ensemble, ce document est donc resté figé depuis une trentaine d’années et n’a fait l’objet d’aucune modification importante tant dans sa structure que dans ses orientations.

Or, la physionomie de la commune change tout comme la population Jouyssienne qui augmente régulièrement (*nous sommes désormais une commune de plus de 2000 habitants*). Dès lors, le P.O.S en cours ne réponds plus aux besoins de la population et c’est bien là la première raison qui motive sa **révision générale**.



I - LES ENJEUX.

L’accroissement de la population ainsi que la mutation de celle-ci (*une population plus jeune, souvent familiale et périurbaine*) impose une adaptation de notre commune aux enjeux du XIX^{ème} siècle. Une meilleure offre d’équipement et des services mieux adaptés à nos concitoyens est nécessaire.

Prenons comme exemple l’indispensable regroupement de nos écoles. Par delà l’aspect strictement fonctionnel du projet (*des locaux modernes, un vrai dortoir pour les plus petits mais aussi une salle de motricité ...*) ou encore économique (*un seul réfectoire, des locaux en communs et non pas en double, etc.*), certaines questions comme la

sécurité aux abords de l’école du Champlat, le cheminement piéton ou encore le stationnement ne peuvent trouver de réponses par de simples aménagements. Une réflexion à plus long terme doit être menée, réflexion qui engage non seulement les écoles mais également l’ensemble du bourg.

De même, le centre du village a beaucoup perdu de son attractivité. Les commerces de proximité sont de moins en moins nombreux et nous nous devons de soutenir cette activité économique locale créatrice d’emplois et de services. Cela passe par le désenclavement du village par rapport à la RD934, axe routier structurant et accès privilégié à la commune.

Le patrimoine de la commune n’est pas assez mis en valeur. Il n’existe aucune offre touristique sur le territoire communal alors que Jouy-sur-Morin est riche de son passé et possède un environnement naturel remarquable. Enfin, notre commune a l’obligation - depuis la loi de 2005 sur le handicap - de rendre accessible ses bâtiments et espaces publics aux personnes à mobilité réduite. Une fois de plus, les adaptations que cela impose ne peuvent se faire sans une concertation plus globale et une analyse à moyen et long terme.

Du point de vue de l’urbanisation, la commune possède encore de grands espaces urbanisables actés au P.O.S, notamment sur le site du Champlat. Il convient donc d’encadrer et d’orienter cette urbanisation qui peut-être parfois un peu anarchique. De véritables secteurs de projets doivent être élaborés pour ces nouveaux quartiers (*orientations d’aménagement, tracés de routes, de chemins piétonniers et de circulation douce*) et ces études doivent être inclus dans le futur Plan Local d’Urbanisme (*P.L.U*).

● LE PLAN LOCAL D'URBANISME, *par Roger Malvy.*

II - LES OBJECTIFS.

Dès lors, nous souhaitons que le prochain P.L.U s'élabore autour des axes suivants :

- Désenclaver le village en aménageant des accès sécurisés au niveau des axes routiers structurants,
- Maîtriser l'urbanisation en assurant l'équilibre entre développement urbain et préservation de l'espace rural,
- Protéger l'environnement, notamment les espaces naturels forestiers ainsi que les paysages,
- Mettre en valeur du Patrimoine et promouvoir du tourisme sur la commune,
- Préserver les activités agricoles et économiques existantes,
- Préserver et favoriser le développement du commerce local ainsi que le développement d'activités économiques dans le cadre de l'intercommunalité,
- Permettre la reconversion des anciens corps de ferme désaffectés,
- Réaffirmer l'identité du centre bourg et renforcer son attractivité,
- Restructurer les espaces scolaires,
- Développer l'offre d'équipements et de services,
- Prévenir les risques naturels prévisibles ainsi que les pollutions et les nuisances de toutes natures (P.P.R.I).

● ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

[Délibération 2012-45] **Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC).**



Suite à la proposition de la commission Assainissement réunie le 31 mai 2012 et tenant compte des participations déjà existantes (*PRE* et *TLE*), le Conseil Municipal décide d'instituer une participation pour l'assainissement collectif (*PAC*) au montant de :

- 8000,00 € pour les constructions neuves,
- 2000,00 € pour les constructions anciennes.

Les propriétaires, antérieurement redevable de la participation pour raccordement à l'égout (*PRE*), ne sont pas redevable de la PAC.

● LE FLOTTEUR JOUYSSIEN - COUPE ANDRÉ SOBREMANT.

Comme tous les ans à cette époque, le 1 septembre dernier eut lieu le concours de pêche organisé par l'association *Le Flotteur Jouyssien*.

Ce ne fut pas un record d'affluence mais 46 pêcheurs s'étaient tout de même inscrits pour l'occasion. A l'image du temps ensoleillé, la journée fut bonne et de nombreux poissons furent pêchés.

Classement final.

- ✧ 1er du concours, *M. Dardart Michel (Jouy, photo)*
- ✧ 1ère dame, *Mme Castaingt Karine (Jouy)*
- ✧ 1er pêcheur Jouy, *M. Dardart Michel (Jouy)*
- ✧ 1ère jeune, *Mlle Maurer Louise (Jouy, Photo)*
- ✧ 1er vétérane, *M. Céau Raymond*
- ✧ Le plus petit poisson, *M. Bégue Jérémie.*

Prochaine manifestation de l'association, la soirée Choucroute le **dimanche 18 novembre 2012** au foyer communal de Jouy-sur-Morin.



● ELECTION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES "LA VIE DES ÉCOLES".

Présentation de l'Association de Parents d'élèves *La Vie des Ecoles*

L'association la Vie des Ecoles a été créée il y a maintenant 10 ans dans un souci de défendre les intérêts des parents et enfants pour les écoles du Champlat et de Centre.

L'association œuvre depuis toutes ces années pour :

- La sécurité des enfants dans et en dehors des différents établissements scolaires.
- La garantie d'un accueil de qualité pendant les temps non scolaires (*garderie, restauration scolaire...*),
- L'assurance d'un enseignement de qualité (*moyens humains et matériels*).



En parallèle, l'Association a participé activement à toutes les manifestations organisées par la communauté éducative ou la municipalité dans le cadre scolaire. Elle a par ailleurs repris l'organisation du défilé du carnaval de Printemps. Elle organise en marge de la traditionnelle fête de fin d'année des écoles, une kermesse ainsi qu'une bourse aux livres en début d'année scolaire.

Toutes les actions ont permis de financer des projets pédagogiques spéciaux, des sorties, des spectacles, des achats de matériels pour le bien de nos enfants.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES "LES DEUX ÉCOLES".

Depuis l'année dernière, une seconde liste de représentants de parents d'enfants scolarisés à Jouy s'est présentée aux suffrages des familles.

Notre idée est que, pour pouvoir prétendre à développer des idées et des actions concrètes, l'établissement d'un **climat de confiance** entre tous les partenaires est indispensable.

Nous nous sommes présentés sur l'école du Champlat et, tout comme l'année dernière, avons obtenu trois sièges de représentants sur les sept places à pourvoir. Nous tenons à remercier tous les parents qui nous ont renouvelé leur confiance.

Ainsi, nous avons donc pu participer aux conseils d'école et relayer les questions que vous souhaitiez poser et échanger fréquemment avec les enseignants et la municipalité.

Nous nous sommes également engagés dans des actions liées à la défense de la qualité de l'enseignement dans nos écoles et restons mobilisés et attentifs à la situation.

Vous pouvez contacter vos élus : Didier Charles, Sophie Baudot, Marie-José Vitte, M. Jérôme Etienne et Mme Delphine Bellanger.

ELECTION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE 2012 - 2013

Les élections des représentants de parents d'élèves des écoles du Centre et du Champlat ont eu lieu ce vendredi 12 octobre 2012. En voici les résultats par école.

Ecole du Champlat.

(Nombre d'électeurs inscrits : 260 ; Nombre de votants : 103 ; Bulletins blancs ou nuls : 11)

Liste "*La Vie des Ecoles*"

50 voix soit 54% des suffrages exprimés / 4 sièges.

Représentants élus :

Titulaires : M. Moret / Mme Maillet / Mme Thomas / Mme Boisnard. Suppléants : Mme Prêmeau / Mme Poulain / M. Gaboyard / Mme Gaillard.

Liste "*Les Deux Ecoles*"

42 voix soit 46% des suffrages exprimés / 3 sièges.

Représentants élus :

Titulaires : M. Charles / Mme Baudot / Mme Vitte. Suppléants : M. Etienne / Mme Bellanger.

Ecole du Centre.

(Nombre d'électeurs inscrits : 146 ; Nombre de votants : 63 ; Bulletins blancs ou nuls : 6)

Liste "*La Vie des Ecoles*" (liste unique)

57 voix soit 100% des suffrages exprimés / 3 sièges.

Représentants élus :

Titulaires : Mme Vicente / Mme Sousa / M. Desplan. Suppléants : Mme Ayme / Mme Croizier / Mme Gaubert

● **BANC PUBLIC À JOUY-SUR-MORIN, NE LES MANQUEZ PAS !** *par Suzanne Hermance.*

**Devinette : dans quelle commune des environs Banc Public n'a-t-il jamais joué ?
Donnez-vous votre langue au chat ? C'est à Jouy-sur-Morin !**

Le samedi 3 novembre, cette anomalie sera réparée. On pourra y applaudir nos « copains d'abord », Edith, Marielle, Marcel, Laurent, Jean-Noël et Jean-Pierre, la bande des six qui revisite Brassens, mais également Bobby Lapointe. Avec humour et enthousiasme, dans une interprétation qui préserve le ton et la saveur des notes et des mots. Notre copain Laurent a des amis à Jouy-sur-Morin, des petits amis au moins, à l'école où il a enseigné en CM2 l'an passé.

C'est un concert organisé par l'association La Chanterelle de Sablonnières, en partenariat avec la mairie de Jouy-sur-Morin.

A cette occasion, les Jouyssiens vont pouvoir acquérir, après le CD « *Peinture fraîche* », le deuxième volet des élucubrations de Banc Public. Il se nomme, c'était logique, « *Deuxième couche* ».



© Banc Public, 2012. Tous droits réservés.

**Banc Public le 3 novembre
au Foyer communal, à 20h30.
Entrée 10 euros,
Gratuit pour les moins de 18 ans.
Renseignements et réservation :
01.64.04.93.30 ou 06.16.10.50.51**



© Banc Public, 2012. Tous droits réservés.

● **USJ FOOTBALL, SAISON 1.**

L'USJ Football n'en est qu'à sa première saison mais c'est déjà le carton plein !

**15 matchs, 13 victoires pour seulement 2 défaites !!!
L'USJ est première du Championnat Nord Seine-et-Marne.**

Val de France 0 - 1 Jouy-sur-Morin (25 septembre 2011)
Choisy 1 - 6 Jouy-sur-Morin (09 octobre 2011)
Gretz 3 - 4 Jouy-sur-Morin (23 octobre 2011)
Montry-Mareuil 2 - 3 Jouy-sur-Morin (30 octobre 2011)
Rozay 1 - 7 Jouy-sur-Morin (06 novembre 2011)
Jouy-sur-Morin 6 - 2 Chelles (20 novembre 2011)
Champs-sur-Marne 0 - 1 Jouy-sur-Morin (27 novembre 2011)
Jouy-sur-Morin 3 - 2 St Thibault-des-vignes (4 décembre 2011)
Lognes 1 - 0 Jouy-sur-Morin (11 décembre 2011, première défaite)
Collégien 3 - 4 Jouy-sur-Morin (8 janvier 2012)
Jouy-sur-Morin 5 - 0 Val de France (29 janvier 2012)
Gretz - Tournan 1 - 2 Jouy-sur-Morin (11 mars 2012)
Jouy-sur-Morin 3 - 1 Choisy (18 mars 2012)
Jouy-sur-Morin 2 - 1 Rosay (25 mars 2012)
Chelles 2 - 1 Jouy-sur-Morin (1 avril 2012, seconde défaite)



● **PLUS DE PIZZA ...**

Le vendeur ambulant de pizza, **Pizz'Amici**, qui venait garer sa camionnette les mardis soirs place de l'église, nous informe officiellement qu'il ne fera désormais plus de halte à Jouy-sur-Morin.



... **NI DE POULET !**

Et comme un "malheur" n'arrive jamais seul, il en va de même pour notre vendeur de poulets rotis, la rotisserie **Roti's Titi**, qui participait tous les samedis matins à notre marché local.



**Commune de Jouy sur Morin.
Bulletin d'informations municipales.
- Journal gratuit, ne peut être vendu -**

© Tous droits réservés. Reproduction, même partielle, interdite.
Dépôt légal 4ème trimestre 2012.



Tiré à 1000 exemplaires et distribué par les services municipaux.

Directeur de la publication : **M. Luc Neirynek.**
Co-directeur, Infographie : **M. Jérôme Gobillot-Goyat.**
Comité de rédaction : **L'équipe du Conseil Municipal.**
Imprimerie **Les Impressions Steve**
Coulommiers ☎ 01.64.04.25.57

● NAISSANCES

Emo Maelyss Sylvie Lucette
Née le 01 janvier 2011,

Bravo Soto Mathilde
Née le 02 janvier 2011,

Pedroja Nina Barbara
Née le 15 janvier 2011,

Boursin Léon Armand Albert
Né le 17 janvier 2011,

Delong Adrien Ernest Jean
Né le 18 janvier 2011,

Gaubert Louis Paul Jérôme
Né le 20 janvier 2011,



Declémy Théo José Thierry
Né le 26 janvier 2011,

Paciora - Bokolo Ciara
Née le 14 février 2011,

Da Graça Giovany Tiago Reinaldo
Né le 28 février 2011,

Morel Willy David Fabien
Né le 03 mars 2011,

Da Costa Ivana Maeva Kossilatais
Née le 30 mars 2011,

Videment Nathan Denis Jean-Michel
Né le 13 avril 2011,

Delmaire Ethan Christophe
Né le 1 mai 2011,



Sig Diane Christine Sylvie
Née le 3 mai 2011,

Rivat Raphaël Théo Mathis
Né le 9 mai 2011,

Allemand Arthur Olivier Philippe
Né le 11 mai 2011,

Cabrera Rudy Serge Jean-Pierre David Lionel
Né le 14 mai 2011,

Langelier Chloé Emma Claudine Florence
Née le 16 mai 2011,

Prud'homme Rémi Alain Gilles
Né le 17 juin 2011,

Veermeer Lucas Marc Christian
Né le 3 juillet 2011,

Touzé Kelly Marine Chantal
Née le 20 juillet 2011,

Cailleau-Cottray Lucky Guy
Né le 15 août 2011,

Portz Clélia Angèle Yanne / Ethan Jean Jacques
Nés le 23 août 2011,

Le Druillenec Leonid
Né le 26 août 2011,

Boussalem Kimberly Pamela Ezzahra
Née le 22 septembre 2011,

Philippe Eden Pascale Hervé
Né le 24 septembre 2011,

Blanchard-Rodriguez Hugo André João
Né le 1 octobre 2011,

Sermadiras Keziah
Née le 4 octobre 2011,

Bavay-Geslin Max Nicolas
Né le 5 octobre 2011,

Simon Clémence Bernadette Janine
Née le 24 octobre 2011,

Chesneau-Garet Aurore Léa Jamie
Née le 8 novembre 2011,

Lacomblez Téo Mickaël
Né le 18 décembre 2011,

● MARIAGES

Pour l'année 2011, sept mariages ont eu lieu à la mairie de Jouy-sur-Morin.

Le 26 février.

M. Raulic Julian Andres Patrice & Mme Daudeville Christine Blanche Louise.

Le 16 avril.

M. Prud'homme Eric Stéphane Alain & Mme David Cécile Catherine Anne.

Le 23 avril.

M. Peyrusaibes Benoit & Frengulo Jessica Fabienne Véronique Claudine.

Le 30 avril.

M. Leclerc Nicolas Robert Jean-Marie & Mme Le Mené Claire Christina.

Le 30 avril.

M. Halimi Gani & Mme Krasniqi Albulena.

Le 3 septembre.

M. Joly Julien & Mme Laplaige Céline Arlette Feuillette.

Le 17 septembre.

M. Lamouche Yves & Mme Nardelli Véronique Annie.



● DÉCÈS

Le 23 décembre 2010,

M. Arnault Patrick Yves Marie.

Le 31 janvier 2011,

M. Harrant Paul Charles Roger.

Le 25 mai 2011,

M. Labetoulle Patrice Roger.

Le 31 mai 2011,

M. Crapart Daniel Marcel.

Le 3 octobre 2011,

Mme Guilbert Geneviève Lucie Suzanne.

Le 30 septembre 2011,

Mme Fresne Paulette Madeleine Andrée.

Le 6 octobre 2011,

M. Jaziek Jean.

Le 7 octobre 2011,

M. Cailleau Christian André Louis.

Le 8 octobre 2011,

M. Hucher Daniel Gaston Joseph Alexandre.

Le 10 octobre 2011,

M. Lebrun Jean-Claude Marcel.

Le 12 octobre 2011,

Mme Mignot Raymonde Lucie.

Le 11 novembre 2011,

Mme Prygiel Marianne.

Le 17 novembre 2011,

M. Montaz Jean-Claude Camille.

Le 27 novembre 2011,

Mme Guittard Amandine Adrienne.

Le 5 décembre 2011,

M. Mauvais Jean Jules.

Le 21 décembre 2011,

M. Lantenois Jean-Paul.

Mairie de Jouy sur Morin

11, place du Bouloi

77320 Jouy sur Morin

☎ 01.64.04.07.07 / 📠 01.64.20.32.94

🌐 <http://jouysurmorin.free.fr>

✉ mairie-de-jouy-sur-morin@wanadoo.fr (admin)

✉ postmaster@jouy-sur-morin.fr (vos élus en direct)

Horaires d'accueil du public

🌀 Lundi, mercredi & vendredi 🌀

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00.

🌀 Mardi & jeudi 🌀

8h30 - 12h00 / fermée l'après-midi.

Les samedis de 10h00 à 12h00.

Permanences de vos élus, sur rendez-vous.